Montreuil, le 2 avril 2013

Monsieur Loïc HISLAIRE
Directeur R.H. de la SNCF
34, rue du Commandant Mouchotte
75699 PARIS CEDEX 14

Fédération CGT des cheminots 263, rue de Paris – Case 546 – 93515 Montreuil Cedex- TEL: 01 55 82 84 40 FAX : 01 48 57 95 65 - e.mail : coord@cheminotcgt.fr Site :http://www.cheminotcgt.fr

OBJET : Préavis national de grève

Monsieur le Directeur,

Lors de la réunion dans le cadre de la DCI le 22 mars 2013 déposée par la Fédération CGT des Cheminots, vous n'avez apporté aucune réponse aux revendications exprimées.

Vos choix, issus tout droit des orientations prises par la commission européenne et à ce jour traduits dans la politique nationale par une austérité et des projets en décalage avec les attentes des salariés, ne font que continuer à servir une politique libérale axée uniquement sur les critères financiers. .

L'Accord National Interprofessionnel participe de cette logique, il a et aura des conséquences pour les cheminots à l'aune d'une réforme du système ferroviaire accompagnée de son volet social.

En ce sens, vous accélérez les passages en force tant au travers des métiers sans vous soucier des textes en vigueur en même temps que vous optez pour un management agressif afin de scléroser toutes propositions qui sortiraient du cadre délimité par la pensée unique.

Plus personne n'est dupe, ce sont bien le dictionnaire des filières, le statut et la réglementation du travail que la Direction attaque de manière systématique.

Ces procédés ne devraient pas avoir cours dans une grande entreprise de service public ; Ils mènent à des choix iniques pour la production, les chargeurs, les usagers et les cheminots.

Tous subissent les décisions arbitraires et dogmatiques qui vont à l'encontre d'une production de qualité.

Ce sont tout d'abord les chargeurs et les usagers qui paient cette politique et qui constatent amèrement les défauts de régularité et les suppressions de trains par manque de moyens humains et matériels.

C'est toute une population, usagers, cheminots qui se retrouvent dans des situations d'insécurité du fait de la suppression de présence humaine dans les gares et les trains.

Ce sont les cheminots qui accumulent les hypocrites félicitations d'une Direction et qui dans le même temps voient leur pouvoir d'achat s'amoindrir et des exercices de notations de plus en plus contraints. Les mêmes sont simultanément attaqués au travers des prestations familiales, des allocations transformées en indemnités imposables.

Les cheminots sont confrontés à des situations ubuesques au travers du foyer de Montparnasse, de la visite d'aptitude qui sont pourtant des sujets qui devraient être solutionnés depuis longtemps en partant des propositions faites par notre fédération.

Dans le même temps, la Fédération CGT et les cheminots seront très attentifs aux annonces gouvernementales sur une nouvelle et énième réforme des retraites.

Nous avons des propositions pour retrouver un haut niveau de service public répondant aux besoins de la nation tout en gardant des exigences pour une amélioration de la production, de la sécurité des circulations, de la sureté des biens et des personnes ce qui nécessite une amélioration des conditions sociales des cheminots.

- Sur la question des **salaires,** les cheminots sont en attente d'augmentations générales conséquentes au regard de la baisse du pouvoir d'achat subi depuis des années (5,2% sur les cinq derniers exercices budgétaires). La réponse faite par la Direction n'est pas acceptable, ce n'est pas une prime exceptionnelle adossée à la productivité qui peut satisfaire de manière pérenne leurs revendications.
- Sur **l'emploi**, depuis deux exercices, la Direction use et abuse de déclarations médiatiques pour cacher sa politique de casse. 1 200 emplois supprimés en 2012 et 1 086 suppressions supplémentaires prévues au budget 2013, telle est la réalité. La Direction est en devoir, à minima, d'honorer ses engagements par une révision budgétaire de 2 300 emplois en sus des embauches prévues au budget 2013. De plus, la Direction est également en devoir de réaliser ces embauches à statut et au cadre permanent afin de garantir, comme s'y est engagé le Ministre, la pérennité de notre statut et de notre régime spécial de prévoyance et de retraite.
- Sur le **Fret**, la Direction de la SNCF doit répondre aux attentes sociétales en matière de réduction de gaz à effet de serre. Pour ce faire, la Fédération CGT des cheminots exige l'arrêt du programme de casse de cette activité par le maintien des emplois et des infrastructures et une révision en profondeur des orientations prises ces dernières années qui ont conduit à une baisse dramatique des volumes transportés et un transfert massif des transports de marchandises sur la route.

De plus, lors de la DCI du 22 mars 2013, certains sujets plus précis sont à ce jour en attente de réponse :

⇨ Concernant **les prestations familiales,** nous exigeons le maintien de ces missions au sein de l'EPIC dans l'intérêt des cheminots et de leur famille.

⇨ Nous demandons l'ouverture de négociations concernant **les allocations de déplacement**. La mobilité trouve son origine dans la politique d'entreprise : suppressions d'effectifs et restructurations de la production sont des choix de la Direction qui se traduisent par les déplacements du personnel. Ce n'est pas aux cheminots à payer les conséquences de cette politique en transformant les allocations en indemnités imposables.

⇨ Sur le dossier **« visite d'aptitude »** : la Direction doit poursuivre les négociations avec les organisations syndicales. Dans ce domaine également, les cheminots ne doivent pas être les victimes d'une politique de casse de la médecine de proximité, ni être les otages d'une séparation souhaitée par certains entre médecine du travail et médecine d'aptitude. La CGT a depuis l'origine alerté sur ces choix néfastes pour les cheminots ; il est aujourd'hui nécessaire d'inscrire dans les textes de mesures non pénalisantes pour les agents.

⇨ Enfin, le sujet de **la sécurité** devient prégnant dans de nombreux domaines :

Sécurité au travail, liée au manque d'effectif, à l'utilisation abusive de salariés en contrat précaire et de la sous-traitance, notamment sur les chantiers de voies. La CGT exige la mise en œuvre d'un plan d'urgence liant emploi à statut, formation et qualification pour inverser le cours des choses de façon considérable et pérenne.

Sûreté : il est une évidence, la déshumanisation des gares et des trains expose les cheminots et les usagers à des situations dangereuses. La Direction est donc en devoir de réviser ses orientations pour renouer avec une politique vertueuse. La CGT exige dans ce domaine un changement radical de stratégie. Seule une présence humaine conséquente à la vente, à l'accueil, à l'escale, à la SUGE et dans les trains permettra de réduire les situations conflictuelles et de sécuriser les enceintes ferroviaires.

Sur l'ensemble de ces sujets, les cheminots avec la CGT sont en attente de décisions aptes à répondre à leurs attentes.

Au regard de tous ces éléments et conformément à l'article L2512-2 du Code du Travail, la Fédération CGT des Cheminots vous dépose un préavis de grève couvrant la période de travail du LUNDI 8 AVRIL 2013 à 19H00 au MERCREDI 10 AVRIL 2013 à 08H00.

Ce préavis concerne l'ensemble du personnel de la SNCF.

La Fédération CGT des Cheminots est disponible pour engager des discussions sur l'ensemble des revendications exprimées dans ce préavis. Si tel n'était pas le cas, vous porteriez l'entière responsabilité d'une situation conflictuelle à la SNCF.

Dans l'attente d'être reçu dans le cadre de ce préavis, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Bernard GUIDOU

Secrétaire Fédéral